



ASSITANTS SOCIAUX (H/F/X)

Temps plein/ temps partiel

Contrat de remplacement ou contrat à durée déterminée

Le CPAS de Verviers, ce sont plus de 800 personnes qui se mobilisent, chaque jour, afin de remplir les missions permettant à tout un chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, de tendre vers l'autonomie et d'être responsable de sa vie. La diversité de nos activités est particulièrement développée : Action sociale, Maisons de repos et de soins, Maisons d'enfants, Services supports. Nous sommes l'un des employeurs les plus importants de la région verviétoise.

En vue d'assurer ses missions, le **CPAS de Verviers recherche en permanence des assistants sociaux (H/F/X)** pour tous ses services et en particulier pour l'Aide générale et l'Insertion sociale et socio-professionnelle.

Fonction

Sous la responsabilité du Responsable de service et du Responsable de la Division de l'action sociale, l'assistant(e) social(e) a pour mission d'aider les personnes et les familles en difficulté. A cette fin, il/elle procède, notamment aux enquêtes sociales préparatoires aux décisions à prendre, fournit la documentation et les conseils et assure la guidance sociale des intéressés. Il/elle investit au sujet de ces situations et gère son énergie dans les échanges, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement. Il/elle contrôle le respect des conditions réglementaires et mobilise les personnes à s'impliquer dans les démarches afin de les rendre progressivement autonomes.

Aide générale

Il s'agit du secteur de première ligne chargé, via ses trois antennes sociales réparties sur le territoire de la Ville de Verviers, du suivi social et administratif des demandes d'aide générale. L'assistant(e) social(e) effectue une analyse de la situation (matérielle, familiale, psychologique et financière) des bénéficiaires et effectue avec eux les différentes démarches nécessaires à l'octroi éventuel d'aide(s). Dans ce secteur sont réalisées les enquêtes sociales et leur suivi.

Insertion sociale et socio-professionnelle

La mission de ce secteur est de guider les bénéficiaires dans un processus d'insertion sociale ou socioprofessionnelle. Cela passe par un pôle d'orientation, l'élaboration de projets, la formation et la mise au travail (Article 60§7 et Article 61 de la loi organique des CPAS de 1976).

Compétences transversales

- Connaissances de base en législation CPAS. – Une expérience dans le secteur des CPAS est un atout.
- Avoir le sens du service, des responsabilités et de l'organisation pour un travail rigoureux et efficace.
- Gestion du stress et des conflits.
- Communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie.
- Collaborer avec tous les membres de l'équipe et les autres services du CPAS.
- Être capable de travailler de manière autonome tout en respectant le cadre de travail défini.

Conditions de recrutement

- Avoir une connaissance du français jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Être de conduite et de moralité répondant aux exigences de la fonction.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- **Être titulaire du diplôme de Bachelier Assistant social.**

Offre

- CDD ou CR - Temps plein ou temps partiel **en vue d'un CDI**. - Régime de travail : 38 heures/semaine.
- Echelle barémique : B1 sp.
- Un **pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut.
- **Ancienneté valorisable** (expérience dans une fonction similaire avec un max. de 6 ans dans le secteur privé et dans l'entièreté pour le secteur public. Une analyse sera effectuée sur base des attestations d'occupation délivrées par les anciens employeurs).
- **Vacances annuelles** : 28 jours de congés annuels + 7 jours extra-légaux + jours d'âge.
- Constitution d'un second pilier de pension pour les agents contractuels (Assurance-groupe).
- Environnement de travail offrant un **réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée**.
- La diversité de nos secteurs peut permettre une certaine mobilité interne au cours de la carrière.
- Formations possibles et télétravail partiel.

Intéressé(e) ?

Envoyer une candidature par mail à l'adresse **recrutement@cpasverviers.be** en y joignant :
-Votre curriculum vitae et une lettre de motivation mentionnant vos coordonnées complètes
-Votre diplôme (et équivalence si diplôme étranger)

Votre candidature sera conservée dans notre base de données durant un an à dater de la date de réception.
Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à renouveler votre candidature au terme de cette période.

Pour toute information complémentaire, le Service RH est disponible par téléphone (087/307.318 ou 087/307.315) ou par mail (recrutement@cpasverviers.be).

Le traitement de vos données à caractère personnel est soumis au respect de la réglementation européenne et nationale en vigueur, entre autres, la loi vie privée ainsi que le règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)